

*

EU - REVIEW
Activities of the Institutions
of the European Union

1432

N° 604 DU 10 JUIN 1994

DISTRIBUTION

H.D.	
D.H.D.	
CHA/ADM.	
POL.	TO
AGR.	AG
COM/TR.	SECTION
DEVT.	HEADS
ECO/FIN.	
P.P.A.	
S&T	
T.F.E.	
SUP. AG.	
C.C.	

Information hebdomadaire aux
Délégations de la Commission européenne
sur les travaux principaux
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL
Service "Information des Délégations"
BREY 6/348 - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

**EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU
SERVICE FAX : Tél. 29.51206**

- 2 -

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne :

I. COMMISSION

1. DRUGS : ACTION PLAN 1995-1999
2. PATRIMOINE ARCHITECTURAL EUROPEEN : SOUTIEN A DES PROJETS PILOTES
3. COOPERATION TRANSNATIONALE PME : "EUROPARTENARIAT POLOGNE" (GDANSK, 9-10 JUIN)
4. FORETS TROPICALES : GESTION DURABLE
5. THIRD COUNTRIES : MACRO-FINANCIAL ASSISTANCE
6. ETATS-UNIS : PROTECTION JURIDIQUE DES TOPOGRAPHIES DE PRODUITS SEMI-CONDUCTEURS
7. EUROBAROMETER 41 : SPRING 1994
8. EAUX DE BAINADE : 11EME RAPPORT
9. PETRA 94 : SUCCES CROISSANT
10. ECU : PREMIERS BILLETS DE CHEMIN DE FER
11. FINLAND : VISIT OF PRIME MINISTER M. AHO (7 JUNE)
12. LETTONIE/LITHUANIE/ESTONIE : NEGOCIATIONS
13. FYROM : CENSUS
14. MAROC : VISITE DE M. VAN DEN BROEK (6-7 JUIN)
15. EU-CANADA : MINISTERIAL MEETING
16. MEXIQUE : RENCONTRE DE DELEGATIONS DE HAUT NIVEAU
17. HORN OF AFRICA : VISIT OF US SPECIAL ENVOY
18. EU-CHINA : ENVIRONMENTAL COOPERATION
19. TIBET : VISITE DU DALAI LAMA
20. AIDES HUMANITAIRES : SOMALIE - MOZAMBIQUE - YEMEN - COLOMBIE - PALESTINE
21. SIGNATURE DE CONTRAT-CADRE DE PARTENARIAT
22. PREVISIONS

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "ECOFIN" (LUXEMBOURG, 6 JUIN)
2. CONSEIL "SANTE" (2 JUIN)
3. CONSEIL "JEUNESSE" (6 JUIN)
4. CONSEIL INFORMEL DES MINISTRES DE LA POLITIQUE REGIONALE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
5. PREVISIONS

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. ELECTIONS

IV. COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

1. SESSION PLENIERE

- 3 -

V. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. PRET BEI : JORDANIE
2. PRET BEI : TUNISIE

VI. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. COMMISSION ON GLOBAL GOVERNANCE
2. OCDE : CONSEIL MINISTERIEL (7-8 JUIN)
3. EUROPEAN INFORMATION TECHNOLOGY CONFERENCE : 1994
4. UN POPULATION FUND : VISIT OF THE DIRECTOR

I. COMMISSION

1. DRUGS : ACTION PLAN 1995-1999

On 8 June 1994 the Commission approved a Communication to the European Council and the European Parliament on a European Union Action Plan to combat drugs. The Communication provides a framework for the European Union's future action to combat drugs in the form of an Integrated Action Plan.

Drug addiction and drug trafficking continue to constitute a major threat to the citizens of Europe. The Treaty on European Union provides a new framework for combatting drugs which considerably strengthens the Community's powers and enhances cooperation between Member States. The fight against drugs and drug dependence is specifically mentioned in the context of provisions introduced by the Treaty governing public health and cooperation in the fields of Justice and Home Affairs. The Commission intends to ensure that this new legal basis for action is exploited to the full in order to promote the highest possible level of coordination and cooperation and to ensure that the drugs scourge is tackled in the most comprehensive and effective way.

In line with the wishes expressed by the Brussels European Council of 10 and 11 December 1993, the Integrated Action Plan establishes an integrated drug control strategy covering demand reduction, reduction of illicit trafficking and action at the international level.

The Communication proposes that the Union, having due regard for the principle of subsidiarity and the respective competencies of the institutions .

- continues the action so far by the Community and the Member States in the fight against drugs, consolidating and developing the Community acquis and those competencies which have been established within the framework of intergovernmental cooperation;
- uses the new drug-control opportunities opened up by the Treaty on European Union in the fields of public health (Article 129), Common foreign and Security Policy (Title V), and cooperation in the fields of Justice and Home Affairs (Title VI)

The Communication also highlights the importance of coordinating anti-drug measures at national level and within the Union as a whole and the need for multidisciplinary coordination in order to enhance the overall coherence of the Union's actions, in particular in the fields of information, research and training. Special attention is also given to the establishment of a European Forum for exchanges and cooperation at city level.

- 4 -

The necessity of implementing the mandate for providing information given to the European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EMCDDA) is also underlined in the Communication.

The Union Action Plan will also be supplemented by a further and more detailed Communication to the Council and Parliament concerning Community action in the field of drug dependence under Article 129 with a proposal for a decision on a programme of Community action in that field.

The Commission believes that the European Union Action Plan to Combat Drugs as set out in the Communication can provide an effective framework for the Union's future approach to the issue of drugs in the period up to 1999. This framework seeks to make full use of the new possibilities created by the entry into force of the Treaty on European Union in providing the comprehensive anti-drugs strategy which the European Council has already identified as being necessary. A review of the implementation of the European Union Action Plan to Combat Drugs will be made by the Commission no later than 1 January 1999 (COM(94)234).

2. PATRIMOINE ARCHITECTURAL EUROPEEN : SOUTIEN A DES PROJETS PILOTES

La Commission a procédé à la désignation des projets de restauration qui bénéficieront d'une aide financière dans le cadre de l'action annuelle en faveur de la conservation du patrimoine architectural européen.

53 projets pilotes pour un montant de 3.740.000 ECUS ont été sélectionnés parmi les 522 demandes soumises aussi bien par les autorités nationales, régionales et locales que par des associations et des personnes privées. Cette sélection a été opérée, comme chaque année, par un jury de 12 experts de renommée internationale dans les domaines de l'architecture, de l'archéologie et de la conservation. La priorité a été donnée cette année aux projets visant la conservation des monuments et des sites créés pour les arts de la scène et qui ont conservé leur fonction d'origine.

La Commission travaille actuellement à la présentation d'une Communication concernant le patrimoine culturel (mobilier et immobilier)

3. COOPERATION TRANSNATIONALE PME : "EUROPARTENARIAT POLOGNE" (GDANSK, 9-10 JUIN)

La région polonaise de Gdansk va accueillir les 1.300 sociétés qui devraient venir de toute la Communauté et d'au-delà, les 9 et 10 juin à l'occasion de la dixième rencontre EUROPARTENARIAT. Ce sera la première fois que ce type de manifestation se déroule en dehors de l'UE.

EUROPARTENARIAT est une initiative qui a été lancée par la Commission en 1987 et a pour objet de stimuler le développement des régions les moins favorisées en encourageant les petites et moyennes entreprises de toute la Communauté à établir des relations commerciales avec leurs homologues dans la région qui abrite l'événement.

Le programme PHARE va participer au financement de la manifestation en association avec les DG XVI et XXIII avec l'aide des autorités polonaises locales et nationales.

Prévu à l'origine pour être organisé annuellement, le succès d'EUROPARTENARIAT l'a poussé à se dérouler deux fois par an. Depuis son inauguration, quelque 35 000 rencontres ont été organisées entre 10.400 entreprises

- 5 -

de la Communauté, mais également des pays de l'AELE, d'Europe centrale et orientale et du bassin méditerranéen. Selon les participants, environ 60 % des rencontres donnent naissance à un partenariat possible, alors que 4 % débouchent réellement sur la signature d'accords de coopération.

La progressive libéralisation des relations commerciales entre la Pologne et l'Union européenne confirme l'opportunité du choix pour que la Pologne accueille cet événement cette année.

4. FORETS TROPICALES : GESTION DURABLE

La Commission a approuvé une proposition modifiée du règlement relatif à des actions dans le domaine des forêts tropicales.

Le présent règlement fixe les objectifs et les modalités de l'action au niveau communautaire qui vise à contribuer à la préservation et à la gestion durable des forêts tropicales, en complément des actions des Etats membres.

Une proposition initiale de règlement concernant des actions en faveur des forêts tropicales avait été présentée par la Commission le 26 février 1993. Cette proposition modifiée tient compte, dans une large mesure, des amendements déposés par le Parlement européen; ces amendements portent en particulier sur le thème de la biodiversité des forêts tropicales et de la sauvegarde des écosystèmes; ils portent également sur une meilleure prise en compte des dimensions locales et notamment sur la nécessité d'une participation active des populations locales.

Toutefois, comme la version initiale, cette proposition modifiée porte sur des actions de coopération dans les domaines de l'environnement et du développement et ne contient donc pas de disposition dans le domaine commercial.

Enfin, afin de souligner la continuité nécessaire de l'effort communautaire, cette proposition modifiée, comme la version initiale, ne prévoit pas de disposition quant à sa durée.

5. THIRD COUNTRIES : MACRO-FINANCIAL ASSISTANCE

Community macro-financial assistance has been extended since 1990 to third countries, mainly those of Central and Eastern Europe (CEE), with a view to supporting their political and economic reform efforts.

The annual Commission report, addressed to the Council and the European Parliament, assesses the economic situation and prospects of each beneficiary country as well as the progress of economic reforms, with particular reference to the evaluation of the conditions attached to the assistance.

Overall, the Community has committed so far some ECU 3.6 billion in macro-financial assistance to third countries. This includes in particular the support to CEE countries that since 1991 has been entirely provided in the context of the Group of 24 industrialized countries coordinated by the European Commission (COM(94)229).

6. ETATS-UNIS : PROTECTION JURIDIQUE DES TOPOGRAPHIES DE PRODUITS SEMI-CONDUCTEURS

La Commission a adopté une proposition de décision du Conseil visant à proroger d'un an l'extension de la protection juridique des produits semi-conducteurs, instaurée par la directive de 1987 aux personnes physiques ainsi qu'aux sociétés et autres personnes morales des Etats-Unis.

- 6 -

Les autorités américaines se sont, pour leur part, engagées à prolonger jusqu'au 1er juillet 1995 la protection actuellement octroyée aux propriétaires de topographies de produits semi-conducteurs qui sont des ressortissants, des résidents ou des autorités souveraines des Etats membres de la Communauté.

La proposition adoptée vise, en contre-partie, à proroger pour une année (jusqu'au 1er juillet 1995) le régime actuellement en vigueur de protection des personnes des Etats-Unis, dans l'attente de l'application des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce qui s'inscrit parmi les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay.

Afin de respecter les obligations souscrites dans le cadre de l'Accord sur l'Espace Economique Européen, la Communauté veillera à ce que les Etats-Unis accordent le droit à la protection aux autres parties contractantes à ces accords dans des conditions équivalentes à celles qui lui sont concédées.

7. EUROBAROMETER 41 : SPRING 1994

The Commission has released its latest standard EUROBAROMETER survey of public opinion on issues concerning the European Union. The survey, based on 1,000 interviews per country, was carried out face-to-face in all countries of the European Union from 4th April until 6th May 1994 and is nationally-representative of opinions held in all Member States.

Just over half of all EU citizens (52 %) say that they have heard something recently about the European Parliament in the media. Awareness of the European Parliament was highest just before the 1984 Euro-Election (75 %). Since then, awareness in the months before the run-up to the election has become less dramatic.

More EU citizens would like to see the European Parliament gain in power (44 %) than not (33 %). People coming from countries bordering the Mediterranean (I, GR, F, E) are the most supportive, while more than two-to-one are opposed in the United Kingdom (27 % : 58 %) and Denmark (18 % : 73 %).

Most people say the content of the proposed policies (58 %) will be most important for them when voting, followed by the parties (21 %) and individual candidates (17 %).

EU citizens are roughly as dissatisfied with their own country's democracy (43 % "satisfied"; 53 % "dissatisfied") as with the state of EU democracy (40 % : 48 %). Faced with disputes concerning its relations with the Former Yugoslav Republic of Macedonia and events in Bosnia, Greek satisfaction with EU democracy plummeted by 22 points since six months ago.

Almost half of EU citizens (48 %) believe that Europe is advancing relatively slowly at present. A clear majority (60 %) would like to see the speed of European integration increase.

After significant falls over the past two and a half years, some more people now see the benefits of EU membership than was the case in Autumn 1993 (+ 2).

47 % say their country benefits from EU membership, while 34 % say it does not. Majorities everywhere say their country benefits, except in Germany, the United Kingdom, France and Spain, where people are divided on the subject.

Despite the good news concerning the benefits of EU membership, the number of citizens who believe "EU membership is a good thing" continues to fall (- 3). Nevertheless, EU citizens are still convinced by four-to-one that EU membership is a "good thing" (54 %) rather than a "bad thing" (13 %). The fall in support for EU

- 7 -

membership over the past three years (- 18) has been reflected less in a rise of "Euro-scepticism" ("bad thing" + 7) but in the growth of indifference ("neither/nor" (+ 11).

8. EAUX DE BAINADE : 11EME RAPPORT

Le onzième rapport de la Commission s'inscrit dans le cadre de l'information annuelle qui est donnée au début de la saison estivale. Il couvre la saison balnéaire 1993.

Depuis l'entrée en vigueur de la directive, le nombre de zones de baignade surveillées par les Etats membres n'a cessé de s'accroître pour atteindre le nombre de 16.445 zones pour la saison balnéaire 1993. En 1986, le nombre de zones de baignade identifiées par les Etats membres atteignait 10.278.

La qualité des zones de baignade, évaluée par le biais de la conformité aux standards établis dans la directive, s'est améliorée d'année en année. En 1993, 90 % des zones échantillonnées suivant la fréquence prescrite ont satisfait les critères de qualité.

Les eaux côtières représentent, dans la Communauté, plus des deux tiers des eaux de baignade identifiées. Les résultats enregistrés au cours de la saison de baignade - qui vient de s'achever - sont encourageants : 93 % des zones balnéaires, échantillonnées suivant la fréquence requise, ont respecté les standards de qualité en 1993.

La situation a été jugée plus critique pour les zones de baignade intérieures. Environ 20 % des zones de baignade intérieures, échantillonnées suivant la fréquence requise, n'ont pas satisfait aux critères de qualité. D'autre part, l'insuffisance de l'échantillonnage a été constatée dans 20 % des zones de baignade intérieures soit pour plus de 1.000 zones.

Une brochure, avec des cartes géographiques concernant l'ensemble de la Communauté, a été publiée par la DG IX (doc. EUR 15399).

9. PETRA 94 : SUCCES CROISSANT

En 1994, le programme communautaire PETRA offrira à 15.000 jeunes la possibilité d'acquies un stage dans un établissement scolaire ou dans une entreprise d'un autre Etat membre, leur permettant ainsi de compléter leur formation ou d'acquies une expérience professionnelle supplémentaire.

A partir de 1995, cette initiative, qui contribue à la réalisation des objectifs du Livre Blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, sera poursuivie dans le cadre du programme LEONARDO.

Cette année, une attention particulière sera portée à l'accroissement de la participation des jeunes en difficultés (20 % des placements transnationaux de formation leur seront réservés). Il pourra s'agir de jeunes chômeurs de longue durée, de jeunes provenant de régions ou de milieux défavorisés, de jeunes rencontrant des problèmes d'insertion sociale ou encore de jeunes handicapés. Les bourses de ces jeunes pourront en outre être majorées jusqu'à 50 %.

Lancé en 1978 avec un budget global de 150 Mécus, PETRA affiche des résultats positifs. En effet, un nombre sans cesse croissant d'Etats membres ont exprimé clairement leur volonté de voir, avant l'an 2000, 75 à 80 % des jeunes terminer des études du niveau de l'enseignement secondaire supérieur ou tout au moins entrer sur le marché du travail avec une qualification professionnelle. Ce sont au total 220.000 placements de jeunes en stage à l'étranger qui auront ainsi été réalisés.

- 8 -

10. ECU : PREMIERS BILLETS DE CHEMIN DE FER

A partir du 1er juillet prochain, les fonctionnaires de la Commission, lorsqu'ils partent en mission par train, voyageront avec des billets de chemin de fer libellés en écus et payés en écus.

C'est le résultat d'une convention qui vient d'être signée entre la SNCB (chemins de fer belge) et la Commission.

Cette initiative sur l'écu fait partie du projet plus vaste de la Commission de régler l'ensemble de son budget "frais de missions" en écus. Elle ne se contente cependant pas de demander aux agences avec lesquelles elle travaille de lui facturer les services rendus en écus et d'accepter d'être payées en écus. Elle répercute cette demande sur les prestataires mêmes de ces services afin de créer de véritables "circuits-écu" et de contribuer ainsi au développement de l'usage commercial de l'écu dans des secteurs où il a une vocation naturelle à être utilisé : le tourisme et les transports.

C'est en premier que la SNCB s'est associée à ce projet. La Commission s'en félicite et a bon espoir que les compagnies aériennes et les systèmes de réservation européens et, pour autant que de besoin, l'IATA - qui a déjà introduit l'écu aux cotes du dollar et de la livre sterling comme monnaie de compensation - s'y joindront.

Depuis quelques années, l'écu a avantageusement remplacé l'unité de compte précédente pour l'établissement des tarifs internationaux, tant pour le transport de personnes que celui de marchandises. Ce tarif couvre l'ensemble des pays d'Europe occidentale et des pays de l'Est, y compris les républiques de l'ancienne URSS; il concerne également une partie de l'Afrique du Nord. En outre, l'écu est utilisé comme unité comptable pour la compensation des créances et engagements entre réseaux, générés par le trafic international, et comme monnaie de paiement des soldes qui en résultent. Ce recours à l'écu a notamment permis de partager les risques de change entre les débiteurs et les créanciers, supportés auparavant en totalité par les réseaux en position débitrice nette (paiement dans la monnaie nationale de créancier).

De tout cela, il ressort que la SNCB a un intérêt à avoir des recettes en écus, monnaie utilisée pour ses paiements aux autres réseaux européens. Son intérêt rejoint celui de la Commission qui entend devenir de plus en plus active dans sa recherche des voies et moyens pour familiariser progressivement le grand public avec l'écu : la future monnaie européenne.

11. FINLAND : VISIT OF PRIME MINISTER M. AHO (7 JUNE)

The Prime Minister of Finland - Chairman of the Centre Party - Mr Esko AHO paid a visit to Mr. DELORS on 7 June. During the visit there was an exchange of views on the Finnish political and economic situation and the prospects for the October 16 Referendum on EU membership. Mr. DELORS commented on the current situation and the future of the Union.

At a more specific level, Mr. AHO explained the National Package of support for agriculture that the Finnish Government will present to the Parliament in Helsinki aimed at preventing a decline of farmers' standard of living after the alignment of prices as a result of membership. Mr. DELORS insisted on the need for the Commission to make an analysis of the agriculture package, recognizing the importance of the question both for Finland and for the Union.

- 9 -

12. LETTONIE/LITHUANIE/ESTONIE : NEGOCIATIONS

L'Union européenne et la Lettonie ont enregistré d'importants résultats dans les négociations portant sur un accord de libre-échange. Moyennant certaines mises au point, l'accord pourrait être paraphé prochainement.

Les derniers éléments du projet d'accord restés en suspens ont été agréés. Les listes de produits industriels pour lesquels la Lettonie bénéficiera d'une période de transition sont arrêtées. Sont également agréés dans leurs grandes lignes les dispositions portant sur les textiles, les produits agricoles et de la pêche, la coopération douanière, les produits agricoles transformés et les règles d'origine.

Avec la Lithuanie des progrès substantiels sur la négociation d'un accord ont été enregistrés également.

Le projet d'accord, les listes de produits industriels pour lesquels la Lithuanie bénéficiera d'une période de transition ainsi que les dispositions portant sur les textiles, les produits agricoles transformés, la coopération douanière et les règles d'origine ont été agréées. Par ailleurs, les positions se sont rapprochées de manière significative quant aux concessions réciproques sur les produits agricoles et de la pêche. Il semble possible d'envisager le paraphe de l'accord de libre-échange avant la fin du mois de juin 1994.

There has also been a positive outcome on most of the topics in the third round of negotiations between EU and Estonia. The draft agreement as well as important sectoral elements among which agriculture were accepted by both parties ad referendum. Nevertheless, further progress is needed on textiles and processed agricultural products. The talks will be resumed in a near future.

La délégation de la Commission était conduite par M. Daniel GUGGENBUHL, Chef de l'Unité à la DG I, pour les trois sessions.

13. FYROM : CENSUS

Teams of expert observers from all over Europe were assembled in Brussels on 6-7 June to be briefed on their role in observing the population census due to take place in the Former Yugoslav Republic of Macedonia (FYROM) between 21 June and 5 July 1994. These observers will be led by Mr. Robert McMURRAY, former Registrar General of Northern Ireland.

Support for this census represents a joint response (by the European Commission and the Council of Europe) to a request from the international conference on ex-Yugoslavia in order to assess the exact ethnic make-up of FYROM. The experts' role is to observe, on behalf of the international community, all aspects of the organisation and conduct of the census during the period of enumeration. They will judge whether the enumeration has been conducted in a fair manner and in accordance with accepted international standards. The experts will be working in conformity with the FYROM Census Act of 1994.

The census itself will be carried out by the Statistical Office of FYROM with support from an international Group of Experts (including a representative of EUROSTAT).

2 MECU will be provided by PHARE. This will help cover both the organisational costs of the census and the expenses incurred by the international observers. The Council of Europe has also opened a special account for voluntary contributions by any state or institution wishing to support the operation.

- 10 -

14. MAROC : VISITE DE M. VAN DEN BROEK (6-7 JUIN)

M. van den BROEK est venu en visite de travail à Rabat les 6 et 7 juin à l'invitation du Gouvernement du Royaume du Maroc. Il a été reçu par S.M. le Roi HASSAN II et s'est entretenu avec le Premier Ministre, M. Abdellatif FILALI, le Président de la Chambre de Représentants, le Ministre des Droits de l'Homme, avec le Président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants et plusieurs de ses collègues, et a rencontré d'autres Ministres et personnalités lors d'un dîner offert par le Premier Ministre.

D'un caractère essentiellement politique, les entretiens de M. van den BROEK ont également porté sur le Processus de Paix au Proche-Orient, sur la situation au Maghreb et en Europe centrale et orientale, ainsi que sur les Droits de l'Homme.

M. van den BROEK a souligné que "le Maroc est dans sa région un pôle de stabilité et un facteur de paix (au Maghreb, en Méditerranée, au Proche-Orient), et l'Union européenne doit et veut s'appuyer sur le Maroc dans cette région. Les européens savent très bien que leur prospérité et leur stabilité dépendent très largement de celles de leurs voisins immédiats, au Sud comme à l'Est".

Se référant à l'offre européenne de conclure un nouvel Accord avec le Maroc, il a déclaré : "L'Union européenne et le Maroc ont une volonté commune, celle d'un ancrage et d'un partenariat renforcé. Notre offre est ambitieuse et diversifiée : elle revêt pour nous une portée stratégique. Même si l'opinion marocaine se concentre très largement sur le volet agricole de nos relations - pour des raisons que je comprends très bien - il ne faut pas que des problèmes issus de la conjoncture économique masquent l'enjeu politique de nos relations".

M. van den BROEK a indiqué qu'il avait été convenu de clôturer la première phase de négociations par une séance formelle vers la fin juin. Ceci permettra d'identifier les points sur lesquels la Commission devra retourner devant le Conseil pour obtenir un mandat complémentaire.

Se référant au Conseil européen de Corfou, M. van den BROEK a déclaré "le moment est venu pour l'Europe d'accorder l'attention qui convient à son flanc sud. Je suis personnellement d'avis que le Conseil européen devrait discuter de la situation au Maghreb, et en particulier des relations avec le Maroc".

Par ailleurs, M. van den BROEK a participé à la réunion régionale des Chefs de Délégation de la Commission dans la région Méditerranée/Moyen-Orient. Il a notamment présidé un déjeuner avec les 12 Chefs de Délégation et a tenu avec eux une séance de travail.

15. EU-CANADA : MINISTERIAL MEETING

Sir Leon BRITTAN, and Canadian International Trade Minister, Roy MacLAREN, met on 6 June in Brussels in a regular ministerial meeting pursuant to the 1976 EC-Canada Framework Agreement for Commercial and Economic Cooperation. There was consensus that the trans-Atlantic links between the EU and Canada are set to improve and expand.

Mr. PALEOKRASSAS and Mr. STEICHEN, also attended part of the meeting, which covered both areas of cooperation between the EU and Canada, and also such points as fisheries issues and trade irritants.

The two trans-Atlantic partners expect to reach agreement in several important sectors during the course of 1994 :

- 11 -

- science and technology cooperation;
- mutual recognition agreement;
- information technologies and telecommunications.

As an important manifestation of the renewed impetus being given to the EU-Canada relationship, the European Union is organizing a high-profile conference in Toronto next October that will see both Sir Leon BRITTAN and Minister MacLAREN deliver keynote addresses.

16. MEXIQUE : RENCONTRE DE DELEGATIONS DE HAUT NIVEAU

Le 9 juin a eu lieu à Bruxelles la première rencontre entre délégations de haut niveau du Mexique et de la Commission, en vue de préparer la prochaine réunion de la sous-commission commerciale.

Lors de la réunion de la Commission mixte Union européenne/Mexique du 28 avril, les deux parties avaient décidé de créer une sous-commission commerciale, afin de pouvoir disposer d'un organe de haut niveau qui puisse permettre de résoudre les éventuels problèmes commerciaux et contribuer à l'approfondissement des relations commerciales et des investissements.

La réunion du 9 juin a permis de passer en revue, d'une part, les questions multilatérales : consultations préalables à la constitution de l'Organisation mondiale du Commerce et questions pendantes dans le cadre des négociations tarifaires du GATT; d'autre part, plusieurs dossiers bilatéraux ainsi que du secteur du bétail, l'amélioration de l'accès aux marchés européens et mexicain, et l'augmentation des investissements.

17. HORN OF AFRICA : VISIT OF US SPECIAL ENVOY

V-P. MARIN met on 3 June with M. Brian ATWOOD, Administrator of USAID and Special Envoy of President Bill CLINTON for the Horn of Africa.

The main purpose of the visit was to exchange views and coordinate the activities of the US and the Commission concerning aid in general and in the Horn of Africa in particular. M. ATWOOD explained that, in his opinion, crises prevention should become the backbone of international cooperation. In Africa, his administration was focusing on the Horn where the situation is worrisome.

UN Agencies (FAO/WFP) estimate that between 4,5 and 4.7 million people might be affected by famine in that region. The food aid needs for 1994 are estimated at 2,24 million tons (Ethiopia 1 190 000; Sudan 575 000; Eritrea 300 000, Somalia 175 000).

Global donor pledges so far are at 1.52 million tons of which 462 000 from the Commission food aid budget. As recently as 24 May 1994, the Commission pledged 80 000 tons (20 MECU) of direct food aid for Ethiopia.

Vice President MARIN and M. ATWOOD decided to establish regular contacts between their respective Administrations : from now on US and European Commission officials will meet twice a year on issues ranging from joint assessment of aid requirements to improvement of food security and disaster prevention.

As concerns the Horn of Africa, Vice President MARIN indicated to M. ATWOOD the initiatives that the Commission has undertaken particularly since the famine of the mid-eighties :

- food early warning systems;
- food security and market liberalisation programmes;
- transport infrastructure to facilitate the distribution of aid.

- 12 -

Since the ECHO became fully operational at the beginning of 1993, it has become obvious that the two biggest donors of international humanitarian aid could work together in this field. It is now proposed to extend this cooperation beyond humanitarian aid to tackle longer term issues, and to establish regular contacts to that end between both administrations.

18. EU-CHINA : ENVIRONMENTAL COOPERATION

For the two weeks from 23 May to 3 June 1994, a delegation of nine officials from the Chinese government visited the European Commission. The group, headed by Mr GAN Shi Jun, the Director General for Social Affairs in the State Science and Technology Commission also included representatives from the State Planning Commission. As well as visiting centres of environmental excellence in France and Germany, the visitors heard presentations on EU-China relations, Scientific cooperation and from various units in DG XI.

The main objective of the visit was to achieve effective and fruitful cooperation in the field of the environment between the Commission and China, especially in so far as the implementation of Agenda 21 (the medium term-plan for achieving sustainable development agreed at Rio) is concerned. A key factor in this process is the way in which environmental concerns are integrated in the planning and execution of economic development policy.

Mr. PALEOKRASSAS said that "this visit marks a further step in what is expected to become a broader and deeper form of environmental co-operation between the Commission and China".

19. TIBET : VISITE DU DALAI LAMA

Le Dalaï Lama a fait une visite privée à la Commission.

Les entretiens qu'il a mené avec plusieurs membres de la Commission ont porté sur la situation politique au Tibet et en Asie, et sur l'aide fournie par la Commission aux réfugiés tibétains.

La volonté de la Commission a été confirmée de continuer à apporter l'aide aux populations réfugiées tibétaines comme également la nécessité de résoudre le contentieux politique au Tibet par le dialogue et la modération.

Il y a aujourd'hui environ 130.000 réfugiés, depuis l'exil volontaire du Dalaï Lama en 1988; la plupart d'entre eux (100.000) sont en Inde. La Commission a aidé les populations tibétaines en leur qualité de réfugiés depuis 1991

Les engagements fournis par la Commission à ce jour ont été environ 270.000 Ecu, canalisés à travers des ONG. Il s'agit notamment des projets ci-après :

- développement régional aux réfugiés de Bangalore (Inde);
- projet forestier à Chula;
- intégration de réfugiés en Inde et au Népal;
- école tibétaine à Bir.

La Commission est en train d'examiner d'autres demandes de projets de développement.

- 13 -

20. AIDES HUMANITAIRES : SOMALIE - MOZAMBIQUE - YEMEN - COLOMBIE - PALESTINE

La Commission a décidé les aides suivantes :

- SOMALIE : 1.152.978 ECU pour la continuation et l'extension de 4 projets humanitaires (aide médicale et médico-nutritionnelle, appui logistique) dont 3 sont situés à Mogadishu;
- MOZAMBIQUE : 320.000 ECU en vue de secourir les victimes du cyclone Nadia;
- YEMEN : une troisième aide humanitaire, de nature alimentaire, médicale et sanitaire, d'un montant de 720.000 ECU en faveur des nombreuses populations déplacées qui ont fui les bombardements au Yemen;
- COLOMBIE : 700.000 ECU en vue de subvenir d'urgence aux victimes du tremblement de terre survenu le 6 juin en Colombie;
- PALESTINE : une aide humanitaire médicale de 2,4 MECU en faveur de la population palestinienne de Gaza et de Cisjordanie.

21. SIGNATURE DE CONTRAT-CADRE DE PARTENARIAT

Le 6 juin, M. Santiago GOMEZ-REINO, Directeur d'ECHO a procédé, au nom de la Commission, à la signature du Contrat-Cadre de Partenariat avec l'ancien Premier Ministre australien, M. Malcolm FRASER, Président de CARE Australie.

L'ouverture du Contrat-Cadre de Partenariat à CARE-Australie facilitera la coordination de l'aide humanitaire en ex-Yougoslavie : au sein de CARE International, CARE Australia y est le plus grand donateur.

Enfin, CARE Australia est bien placée pour mener des actions humanitaires en Asie en dans la région du Pacifique, possédant des bureaux régionaux au Vietnam, au Laos, au Cambodge, en Chine et dans les îles Fidji

22. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles, le mercredi 15 juin 1994 :

- Protection des intérêts financiers des Communautés;
 - Coopération interinstitutionnelle dans le domaine administratif;
 - Action communautaire dans le domaine de la toxicomanie;
 - La transmission des entreprises;
 - Sécurité nucléaire dans les pays de l'ex-URSS;
 - Les principes directeurs des programmes opérationnels dans le cadre des initiatives communautaires;
 - Prélèvements obligatoires sur le travail;
 - Conférence européenne de l'audiovisuel.
- Les rencontres suivantes sont prévues :
- Mme SCRIVENER, Sir Leon BRITTAN et M. CHRISTOPHERSEN reçoivent le Ministre d'Etat turc chargé de l'Economie, M. Aykon DOGAN (14 juin);
 - M. STEICHEN reçoit le Ministre norvégien du Commerce et du Transport maritime, Mme Grete KNUTSEN (13 juin);

- 14 -

- President DELORS s'entretient avec M. Leonid KRAVCHUK, Président de l'Ukraine (Luxembourg, 14 juin);
- MM. DELORS et OREJA rencontrent le Ministre israélien des Affaires étrangères, M. Simon PERES (Luxembourg, 14 juin).
Par ailleurs, les déplacements suivants sont prévus :
- M. CHRISTOPHERSEN ira à la réunion BIS (Bank for International Settlement) (Bâle, 13 juin);
- M. MARIN ira en Amérique Latine (13-22 juin) où il participera au Sommet latino-américain (Cartagena de Indias, Colombie, 14-15 juin) et effectuera une visite officielle en Colombie;
- M. RUBERTI ira en Norvège où il rencontrera le Ministre de la Recherche, M. Gudmund HERNES et participera à la Conférence ministérielle EUREKA (15-17 juin);
- Il y aura une visite officielle de M. van den BROEK en Turquie (Istanbul et Ankara, 15-17 juin).

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "ECOFIN" (LUXEMBOURG, 6 JUIN)

A. Préparation du Conseil européen de Corfou

Concernant la mise en oeuvre du Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi et s'agissant des réseaux transeuropéens (voir EU-Review du 20 mai, pt II.7), le Conseil a renvoyé à la Présidence allemande toute décision sur un éventuel instrument complémentaire de financement; le point de vue de la Commission à ce sujet (aucune option de financement ne doit être exclue) a été soutenu plus particulièrement par F et B; la BEI a indiqué être prête à un effort financier supplémentaire mais a souligné que le problème principal pour la mise en oeuvre rapide des réseaux n'est pas actuellement d'ordre financier (il faut des études supplémentaires avant de l'affirmer) mais plutôt d'ordre administratif et juridique. Pour le président de la BEI, beaucoup dépendra de la disponibilité de projets sains et du degré d'engagement des Etats membres pour ce qui est de lancer et de réaliser ces projets.

S'agissant de la demande D de convoquer un Groupe d'experts indépendants sur la législation dérivée (voir EU-Review du 20 mai, pt. II.7), le Conseil a pris acte de l'accord du Président DELORS; ce dernier a indiqué que la Commission était prête à mettre en oeuvre ce Groupe après le Conseil européen de Corfou. Lors des discussions, le Ministre WAIGEL (D) a rappelé sa demande de convoquer un tel Groupe afin de s'assurer que la législation secondaire ne soit pas une entrave à l'emploi; il a accepté que ce Groupe soit convoqué et que son travail soit coordonné par la Commission; il a insisté pour que des experts extérieurs y participent.

Le Président DELORS a répondu qu'à la suite d'un échange de vues avec M. REXRODT, la Commission était dorénavant prête à constituer un tel Groupe et à faire appel à des experts extérieurs (chefs d'entreprises, syndicalistes, etc.); étant donné cependant que 80 ou 90 % de la législation de travail relève des législations nationales, le seul problème qui se pose maintenant est de savoir si le Groupe pourra aussi se pencher sur celles-ci. M. WAIGEL a indiqué qu'il pourrait accepter que les

- 15 -

législations nationales soient aussi étudiées. NL et F ont déjà accepté de soutenir la création de ce Groupe.

On the "broad guidelines of the economic policies of the Member States and the Community", the President of the Council said that there was no general discussion on the economic situation in the Member States as such. On the basis of the Commission's recommendations, the Monetary Committee deliberations and an intervention by EMI director, LAMFALOUSSY, the Council had drawn up its Report for the European Council.

Vice-President CHRISTOPHERSEN said he was satisfied with the Report to the European Council because it is committed to anti-inflationary policies and to reduction of public deficits, both of utmost importance to reverse the trend of higher long-term interest rates.

B) Fonds européen d'investissement

The Council adopted the formal decision to make the Community a member of the European Investment Fund, represented by the Commission (the EIF was created as part of the Edinburgh Growth Initiative with a capital of 2 billion ECU).

C) Assistance macro-financière aux PECO (Albanie et Roumanie)

Ce point a été traité au déjeuner. S'agissant de l'Albanie, EL maintient une réserve politique (voir EU-Review du 20 mai, pt II.7); il a été convenu de revenir sur le dossier après les délibérations du Conseil "Affaires Générales" des 13 et 14 juin prochains.

S'agissant de la Roumanie, le Conseil a adopté des conclusions dans lesquelles il rappelle l'accord du 16 mai (voir EU-Review du 20 mai, pt II.7) sur un montant d'assistance pouvant aller jusqu'à 90 MECU.

D) Taxe CO² énergie

Le Président PAPANTONIOU, en référence aux travaux du Groupe mis en place par le Conseil "Environnement" de mars dernier, a estimé qu'une décision du Conseil était prématurée.

Les délégations UK et D ont insisté pour que le Conseil "ECOFIN" garde le leadership sur ce dossier compte tenu de ses importantes incidences fiscales et économiques. Mme SCRIVENER a rappelé la double dimension du dossier : élément d'une stratégie d'ensemble de lutte contre les émissions de CO² d'une part, éventuel moyen de financer l'allègement de certaines charges sociales d'autre part. Elle a ensuite constaté qu'un consensus se forme peu à peu sur certains points : par exemple de faire de la taxe un droit d'accise ou bien le fait de protéger la compétitivité des entreprises (par une clause de conditionnalité ou par exemption de certains gros consommateurs).

Certaines difficultés subsistent (application à l'électricité, question du "burden-sharing", niveau de la taxe); cependant la principale difficulté relève du principe même d'une taxe obligatoire sur le CO² et/ou l'énergie; à ce titre elle est de la compétence des Ministres de l'Economie et des Finances.

Le Conseil "Environnement" examinera les conclusions du Groupe les 8 et 9 juin; le Conseil "ECOFIN" devrait par la suite arrêter ses propres conclusions et examiner le dossier si possible dès le mois prochain.

- 16 -

E) Lutte contre la fraude : (Rapport annuel 1993; Stratégie anti-fraude et programme de travail 1994; Rapports spéciaux de la Cour des Comptes).

Ce point est renvoyé à la session du 11 juillet qui devra être conclusive. Le COREPER est chargé de la poursuite des travaux de préparation et notamment de la définition de la procédure d'examen des rapports spéciaux de la Cour de Comptes

F) Divers

Le Conseil a également adopté :

- le projet de décision du Comité mixte de l'EEE modifiant le Protocole 31 de l'Accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés.

L'objectif principal de cette décision est de définir des dispositions plus détaillées pour la coopération avec les Etats de l'AELE, membres de l'EEE, dans les secteurs suivants : services d'information, petites et moyennes entreprises, tourisme, secteur audiovisuel et facilitation des échanges.

- la décision concernant la négociation relative à une convention et à une recommandation sur le travail à temps partiel et sur la sécurité et la santé dans les mines à la Conférence internationale du Travail.

Cette décision vise à autoriser la Commission à participer aux négociations qui se dérouleront à Genève à la Convention internationale du Travail en vue de l'adoption par l'OIT d'une convention et d'une recommandation relatives au travail à temps partiel et à la santé et la sécurité dans les mines.

2. CONSEIL "SANTÉ" (2 JUIN)

Les travaux du Conseil ont permis d'aboutir sur tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour pour décision : le Conseil a en effet adopté la position commune relative à la décision du Parlement européen et du Conseil concernant la prolongation du programme "l'Europe contre le SIDA", ainsi que les résolutions relatives au cadre d'action dans le domaine de la Santé publique et aux maladies cardio-vasculaires.

D'autre part, le Conseil a pris acte de la situation de blocage persistant sur la proposition modifiée de directive en matière d'interdiction de la publicité en faveur des produits du tabac. Certains Ministres ont souligné la contradiction de ce refus d'interdiction avec les programmes de lutte contre le cancer et contre les maladies cardio-vasculaires. Le COREPER a été chargé de poursuivre l'examen du dossier sous Présidence allemande.

Dans le cadre des points divers, elle a également communiqué au Conseil des informations relatives à deux programmes à venir : le programme de lutte contre la toxicomanie et le programme de promotion de la santé.

Enfin, le Conseil a examiné la situation du dossier BSE (maladie de la vache folie) et a pris acte avec satisfaction - partagée par le Ministre D - des mesures déjà prises ou envisagées par la Commission.

Au cours du déjeuner, les Ministres ont évoqué - le problème de la surveillance de la propagation de certaines maladies contagieuses (notamment en raison des mouvements de population en provenance de pays tiers). En outre, les Ministres ont évoqué - à l'initiative de la délégation française - le problème de la directive "édulcorants" (à savoir, l'amendement du Parlement visant à autoriser des doses plus élevées d'édulcorants dans les vitamines et préparations diététiques).

- 17 -

3. CONSEIL "JEUNESSE" (6 JUIN)

C'était la première réunion formelle du Conseil des Ministres de la Jeunesse.

Au cours de la réunion, les Douze sont parvenu à un accord pour une position commune (à finaliser ultérieurement comme point A lors d'un prochain Conseil) sur le programme "Jeunesse pour l'Europe III", le dotant d'un budget global de 105 Mécus pour les 5 prochaines années (1995-1999). Les actions prévues pour les jeunes dans le cadre du programme TEMPUS s'ajoutent à celles prévues dans ce programme Jeunesse pour les échanges de jeunes avec les pays tiers.

Tout en se félicitant de l'accueil positif réservé par les délégations à la proposition de la Commission et de la coopération institutionnelle qui a permis d'arriver à un tel résultat, M. RUBERTI a exprimé son souhait que, dans les étapes ultérieures de la procédure de codécision à laquelle est soumise cette proposition, un effort accru soit effectué pour la dotation budgétaire du programme afin d'assurer la continuité de l'action communautaire dans ces domaines.

Acteurs principaux de la mise en oeuvre du programme, ce sont plus de 400.000 jeunes de 15 à 25 ans et animateurs de jeunesse qui devraient pouvoir, par le biais d'échanges, de stages dans un pays autre que le leur, ou en retrouvant d'autres jeunes autour de projets communs, enrichir leur expérience personnelle d'une dimension européenne et faire ainsi l'apprentissage de la solidarité et de la tolérance.

4. CONSEIL INFORMEL DES MINISTRES DE LA POLITIQUE REGIONALE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

M. MILLAN a présenté les trois documents de travail que la Commission a préparé à l'attention du Conseil qui concernent :

- les récents développements intervenus dans la mise en oeuvre de la politique régionale;
- la coopération interrégionale et transfrontalière : il convient de noter que :
 - = le poste budgétaire spécifique pour la coopération transfrontalière de 150 Mécus dans le cadre de PHARE permettra le développement de ces actions avec les pays d'Europe centrale et orientale. On devrait rechercher la possibilité de programmer de manière pluriannuelle le cofinancement de la part de PHARE; la Commission examinera cette question;
 - = un élargissement vers une coopération avec les pays du Sud de la Méditerranée a été décidée avec l'inclusion de la frontière entre l'Espagne et le Maroc qui revêt une signification politique majeure; la possibilité de répéter l'opération budgétaire effectuée avec PHARE aux accords avec ces pays dépend des autorités budgétaires communautaires, le PE et le Conseil, la Commission étant pour sa part très favorable.
- l'aménagement du territoire : (document Europe 2010 qui sera examiné au cours du prochain Conseil informel qui se tiendra à Leipzig le 22 septembre). Cet exercice doit conduire à des recommandations et non pas à des engagements contraignants. Il s'agit d'un processus à moyen-long terme qui sera développé pas à pas notamment par le biais du Comité du développement Spatial chargé de la préparation du Schéma de développement de l'Espace Communautaire (SDEC).

Ces travaux futurs devront se concentrer notamment sur deux aspects politiquement novateurs :

- 18 -

- les conséquences sur l'espace européen des grands réseaux transeuropéens;
- la situation des côtes et des îles, avec une attention particulière à la Méditerranée, en liaison avec les travaux menés dans le cadre de l'OCDE et du Conseil de l'Europe.

5. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour des réunions du Conseil au cours de la semaine prochaine :

Conseil "TRANSPORTS" (13-14 JUIN)

- Transports maritimes
 - = Niveau minimal de formation des professions maritimes;
 - = Règles communes concernant les administrations maritimes et les organismes habilités à effectuer l'inspection et la visite des navires;
 - = Jaugeage des citernes à ballast à bord des pétroliers à ballast séparé (SBTS);
 - = Libre prestation des services aux transports maritimes entre Etats membres et entre Etats membres et pays tiers;
 - = Relations avec l'Afrique de l'Ouest et du Centre;
 - = Application des règles de concurrence aux transports maritimes;
 - = Sécurité maritime : conséquences possibles pour l'action de la Communauté et de l'OMI du rapport concernant l'accident intervenu au pétrolier BRAER;
 - = Registre communautaire prévoyant la navigation sous pavillon communautaire pour les navires (EUROS).
- Relations avec les pays tiers
 - = Négociations entre la Communauté et la Confédération suisse dans les domaines des transports routiers et aériens;
 - = Ouverture de négociations entre la Communauté et certains pays tiers dans le domaine du transport de voyageurs et de marchandises par route.
- Transports terrestres
 - = Répartition des capacités d'infrastructure ferroviaire et perception de redevances d'utilisation de l'infrastructure;
 - = Transport des marchandises dangereuses par route;
 - = Organisation du marché dans le secteur de la navigation intérieure.
- Infrastructures de transport
 - = Orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport.
- Transports aériens
 - = Programme d'action de la Commission concernant la situation de l'aviation civile européenne.

- 19 -

Conseil "AFFAIRES GENERALES" (13-14 mars)

- Préparation de la session du Conseil européen de Corfou;
- Livre blanc : évaluation des travaux;
- Relations avec Israël;
- Résultats de la mission confiée à l'observateur européen pour Chypre;
- Relations avec Chypre : nouveau Protocole financier;
- Relations avec Malte : nouveau Protocole financier;
- Relations avec l'Ukraine :
 - = Décision de signature de l'Accord de partenariat et de l'Accord intérimaire (Cette signature aura lieu le 14 juin avec la participation de M. KRAVCHOUK, Président de l'Ukraine);
 - = Options pour le renforcement de la coopération et de l'assistance dans le cadre d'une politique globale;
- Russie - Accord de Partenariat et de Coopération;
- Relations avec le Mercosur - Rapport d'évaluation de la Commission;
- Ex-Yougoslavie;
- Pacte de stabilité;
- Financement de la PESC;
- Contrôle à l'exportation des biens à double usage;
- Textiles : modification du régime de perfectionnement passif;
- Relations avec Etats ACP : système d'assistance aux fournisseurs traditionnels de bananes;
- Négociations OCDE sur les aides d'état à la construction navale;
- Accès du public aux documents du Conseil;
- Ressources propres.

Conseil "MARCHÉ INTERIEUR" (16 juin)

- Fonctionnement du marché intérieur;
- Information mutuelle sur les mesures nationales dérogeant au principe de libre circulation des marchandises à l'intérieur de la Communauté;
- Protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données;
- Statut de la société coopérative européenne;
- (évent.) Liberté de gestion et d'investissement des fonds collectés par les institutions de retraite;
- Mesures en vue d'interdire la mise en libre pratique, l'exportation et le transit des marchandises de contrefaçon et des marchandises pirates;
- Rapprochement des législations des Etats membres relatives aux ascenseurs;
- Limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses;
- Elaboration d'une pharmacopée européenne;
- Ouvrages en métaux précieux;
- (évent.) Questions "Denrées alimentaires";
- Nouveaux aliments et nouveaux ingrédients alimentaires.

- 20 -

Conseil "CULTURE" (17 juin)

- Patrimoine culturel :
 - = Elaboration d'un plan d'action communautaire,
 - = Promotion et mise en valeur du patrimoine culture subaquatique,
- Le culturel et l'enfant;
- Ville européenne de la Culture et mois culturel européen :
 - = Note de la Présidence sur l'état des travaux suite au Conseil du 5 novembre 1993;
 - = Décision sur le mois culturel 1996;
- Coopération accrue dans le domaine des archives;
- Evolution du débat sur l'audiovisuel, y compris sa dimension culturelle.

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. ELECTIONS

La quatrième élection directe du Parlement européen aura lieu les 9 et 12 juin 1994. 266 millions d'électeurs dans l'Union européenne sont invités à choisir leurs députés parmi plus de 10.600 candidats. Le nouveau Parlement sera composé de 567 membres comparé à 518 du Parlement sortant.

Fidèles à leurs traditions nationales, le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas et le Danemark voteront le jeudi, tandis que les autres pays membres se prononceront le dimanche. Les résultats seront publiés après la clôture des locaux le dimanche soir.

Les Délégations seront informées en détail du résultat de ces élections.

A l'occasion de ces élections, M. PINHEIRO, membre de la Commission responsable des relations avec le Parlement européen a déclaré :

"Le Parlement qui va être élu sera le plus important depuis les premières élections au suffrage universel direct de 1979. L'an prochain, il devra s'occuper de l'intégration de nouveaux Etats membres dans l'UE. Il jouera un rôle important dans la préparation de la Conférence intergouvernementale de 1996, à laquelle il participera activement. Plus tard, dans la même période de cinq ans, ce Parlement aura la tâche délicate de tisser de liens étroits avec les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale.

Le nouveau Parlement, qui comptera un nombre accru de députés, prendra pleine possession de l'héritage de Maastricht. En effet, le Traité sur l'Union européenne, qui a marqué une phase nouvelle et cruciale dans l'évolution du Parlement en tant qu'institution, lui a conféré des prérogatives et des pouvoirs importants. Dans un proche avenir, le Parlement participera à la nomination de la nouvelle Commission. Il pourra jouer pleinement son rôle de co-législateur dans tous les domaines importants pour la vie de la Communauté et il sera plus proche des citoyens européens grâce aux nouveaux instruments à sa disposition, comme le médiateur et le droit de pétition.

Je suis certain qu'une collaboration très étroite s'établira avec le Parlement nouvellement élu, avec lequel nous partageons un avenir commun".

IV. COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

1. SESSION PLENIERE

Le Comité économique et social a tenu à Bruxelles, les 1er et 2 juin 1994, sa 316ème session plénière.

Le Comité a adopté avec débat onze avis concernant notamment :

- Le Livre blanc pour lequel trois avis analysent respectivement les aspects économique-financiers, industriels et sociaux et apportent un soutien global à la philosophie du document;
- La procédure information/consultation des travailleurs dans l'entreprise de taille européenne : l'avis favorable n'a pu obtenir le soutien des employeurs qui ont élaboré un contre-avis rejetant la proposition de la Commission;
- Le rapport sur l'application de la Charte des droits sociaux fondamentaux auquel le Comité apporte son soutien tout en insistant sur les objectifs non atteints;
- Les initiatives communautaires (dont la modernisation de l'industrie textile du Portugal) que le Comité appuie en insistant sur les procédures d'évaluation et de participation des partenaires sociaux;
- Les risques d'accidents majeurs liés aux substances dangereuses : la modification de la "directive SEVESO" est approuvée sous réserve de certaines modifications;
- Les programmes spécifiques de recherche relatifs aux énergies non nucléaires, aux technologies des communications et aux technologies industrielles : les trois avis sont favorables aux propositions tout en demandant la simplification des procédures et la réduction des frais de personnel et de fonctionnement pour les technologies des communications.

Huit avis de caractère technique ont été adoptés selon la procédure sans débat.

M. KEFI, Président du Conseil économique de la République tunisienne a exposé les progrès réalisés par son pays en matière de réformes économiques et sociales (notamment coopération avec l'UE et démantèlement de l'extrémisme). Le Président du CES s'est montré optimiste quant au développement d'un partenariat entre entreprises tunisiennes et entreprises européennes, ainsi qu'en ce qui concerne l'évolution des rapports entre les deux institutions qui pourraient déboucher sur l'organisation de rencontres conjointes en vue de débattre de questions d'intérêt commun.

V. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. PRET BEI : JORDANIE

La BEI a accordé à l'Industrial Development Bank (IDB) deux financements. L'un de 10 MECU pour des investissements des petites et moyennes entreprises jordaniennes de l'industrie et du tourisme, et l'autre de 2 MECU pour des prises de participations directes et indirectes dans le capital de certaines de ces entreprises.

Ces financements s'inscrivent dans le contexte de la politique de dynamisation et de restructuration de l'industrie menée, ces dernières années, par les autorités hachémites.

- 22 -

2. PRET BEI : TUNISIE

La BEI accorde 25 MECU pour la construction de deux stations d'épuration des eaux usées à Tunis et Medenine, ainsi que pour le renforcement et l'extension des réseaux d'assainissement des villes de Menzel Bourguiba, Kelibia, M'Saken, Sousse, Monastir et Medenine.

VI. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. COMMISSION ON GLOBAL GOVERNANCE

President DELORS, Mr. Ingvar CARLSSON, former Prime Minister of Sweden, and Mr. Shridath RAMPHAL, former Secretary-General of the Commonwealth, held a press conference on Tuesday, June 7. They discussed the work of the "Commission on Global Governance", which was established in 1992 to examine some of today's most pressing international issues.

The Commission on Global Governance has begun drafting its final report - a document which commission members hope will help world leaders to reexamine existing arrangements of global cooperation and develop a framework for global cooperation and develop a framework for global governance for the 21th Century. The 28-member independent commission was established in 1992 to analyze global changes in recent decades and to suggest ways in which the international community can better cooperate on global issues.

At its sixth meeting in early December 1993 in Geneva, commission members elaborated upon the specific issues to be included in their report. During the next several months, they will meet again, at meetings tentatively scheduled for Mexico, Japan, Belgium and Sweden, to finalize their recommendations and proposals. The commission's report is scheduled for release in November 1994, in part to contribute to the debate leading up to the fiftieth anniversary of the United Nations.

Issues being considered by the commission fall into four broadly defined areas : global values, global security, global development and global governance. Within each area, commission members are focusing on providing practical recommendations that can be readily implemented by governments and individuals. They are also seeking ways to motivate leaders and individuals to ensure that political will can be mobilized towards achieving shared goals.

2. OCDE : CONSEIL MINISTERIEL (7-8 JUIN)

Le Conseil de l'OCDE a tenu sa session annuelle à niveau ministériel les 7 et 8 juin, sous la Présidence de M. Bertie AHERN, Ministre des Finances de l'Irlande. Vice-Président CHRISTOPHERSEN et Sir Leon BRITTAN y ont représenté la Commission.

Le thème majeur des travaux, cette année, était celui du chômage et de l'emploi, sur lequel l'OCDE a entrepris une vaste étude interdisciplinaire et analytique, portant sur les causes et les modalités du chômage, et sur un éventail d'actions possibles, de caractère macro-économique mais aussi structurel, afin d'y remédier. Le "rapport de synthèse" résumant ce travail, a reçu un accueil à l'OCDE de mettre au point un large éventail de recommandations plus spécifiques et plus diversifiées, applicables à chaque pays selon ses caractéristiques et ses problèmes propres. De même, et à la suite du "Sommet de l'Emploi" du G-7 à Détroit en mars, le G-7 a demandé à l'OCDE

- 23 -

d'approfondir ses analyses dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'impact de la technologie sur l'emploi et la productivité.

Sur le second thème des discussions, à savoir le système commercial multilatéral au lendemain de la signature des accords du GATT à Marrakech, il y eu aussi un large consensus pour considérer qu'il est de la plus haute priorité que ces accords soient ratifiés et mis en oeuvre le plus rapidement possible, afin que l'Organisation Mondiale du Commerce puisse entrer en vigueur à la date prévue du 1er janvier 1995. Dans l'intervalle, toute action multilatérale ou protectionniste devrait être évitée. Dans ce contexte, l'OCDE a un rôle particulièrement utile d'exploration et d'analyse à jouer, notamment sur des sujets tels que les relations entre commerce et environnement, commerce et politique de concurrence, commerce et investissement, voire commerce et normes de travail.

Enfin, sur le thème des relations de l'OCDE avec le reste du monde, cette session a été marquée par :

- la signature d'un accord de coopération entre l'OCDE et la Fédération de Russie, à l'occasion d'une cérémonie placée après la fin du Conseil; le Ministre russe des Affaires étrangères, M. KOZYREV, accompagné de 3 autres collègues, a eu une discussion informelle avec les Ministres des pays-membres;
- l'adoption d'une attitude ouverte par l'Organisation, telle que reflétée dans les discussions du Conseil et dans le Communiqué, vis-à-vis des demandes d'adhésion déjà formulées par la Pologne, la Hongrie et les Républiques tchèque et slovaque, comme vis-à-vis des approches en vue d'une prochaine adhésion de la Corée, comme pour des contacts avec d'autres pays désireux de se rapprocher de l'Organisation.

3. EUROPEAN INFORMATION TECHNOLOGY CONFERENCE : 1994

The Conference on European Information Technology (EITC '94) organised by the Commission took place on 6-8 June in Brussels.

The Conference coincided with two important events : the launch of the Fourth Framework Programme for Community Research and Technological Development, and the announcement of the Report on "Europe and the Global Information Society" by the High Level Group chaired by Mr. BANGEMANN.

"We must keep up the momentum", said Mr. BANGEMANN. "Three specific actions are expected to be developed on the basis of this report during the German Presidency : accelerate the current deregulation of telecommunications; prepare necessary European regulations on domains such as intellectual property rights, privacy and security; and promote experimental applications.

We are in the midst of a revolution. In such a situation of discontinuity, the costs of inaction are higher than the costs of action. It is for this reason that I look to the European Council meeting in Corfu on 24 June, as the occasion where the necessary mechanisms for action should be set in motion".

4. UN POPULATION FUND : VISIT OF THE DIRECTOR

M. MARIN met 9 June with Dr. Nafis SADIK, Director of the United Nations Population Fund (UNFPA), in her capacity as Secretary-General of the UN Conference on Population and Development to be held in Cairo on September 5-13, 1994.

M. MARIN stressed to Ms. SADIK the willingness of the Commission to deepen its support to the UN Population Fund, and its full support for the objectives of the

- 24 -

conference. He underlined that the population problems must be approached with an open mind, realistically, and in accordance with the needs of the developing countries.

(The UNFPA was established in 1969 and is the largest multilateral agency for population activities, with an annual budget of approximately 200 MECU. UNFPA undertakes projects and programmes in almost all developing countries. The Commission committed 18.6 MECU in 1993 to UNFPA and has also contributed to the special budget of the Cairo Conference).

In May 1994, the Commission introduced a communication on the European Union position on population growth in view of the Cairo Conference (see EU-Review N° 600, pt V.1). In this document, the Commission stressed the need to increase substantially the percentage of public development assistance to population programmes by the year 2000. The increase should be attained both through new funds and through the redistribution of existing resources.

Present demographic trends show a decline of population growth : from 2.1 % in 1965-70 to 1.7 % today. However, these decline does not apply to Sub-Saharan Africa (a rate of 3 % : 6.6 children on average) or to North Africa and Middle East (almost 3 %).

However, between 1991 and 2000, the world will gain 1 billion inhabitants : the equivalent of the world's population at the beginning of the 19th century.

In its communication, the Commission has set the aim of a minimum of 300 MECU by the year 2000, from resources both of the EC budget and the Lomé Convention.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL